

LIEU DU SALON:

Centre de foires ExpoCité
250 boul. Wilfrid-Hamel
Québec, QC G1L 5A7
1-888-866-3976
Email: info@expocite.com • <https://expocite.com/>

Expédition DIRECTE AU SALON

Mardi, le 14 mars 9h00 à 17h00
Toutes livraisons doivent être adressées de la façon suivante:

Nom de la compagnie de l'exposant
Personne-ressource de l'entreprise
Kiosque #
Salon Plein Air, chasse, pêche et camping de Québec
et Salon du Bateau de Québec
C/O Centre de Foires ExpoCité
250 boul. Wilfrid-Hamel
Québec, QC G1L 5A7

EXPÉDITION EN AVANCE À L'ENTREPÔT

Accepté 30 jours avant (frais applicables)
doit être adressé comme suit :

Salon Plein Air, chasse, pêche et camping de Québec et Salon du Bateau de Québec

Nom de la compagnie de l'exposant
Personne-ressource de l'entreprise
Kiosque #
TESSIER SERVICES D'EXPOSITIONS
220 RUE LEE
QUÉBEC, QC
CANADA G1K 2K6

HORAIRE DU SALON

Installation *

Mardi 14 mars	SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
Mercredi 15 mars	8h – 19h (INSTALLATION POUR TOUS)

Dates et heures du salon

Jeudi 16 mars	12h à 21h
Vendredi 17 mars	11h à 21h
Samedi 18 mars	10h à 19h
Dimanche 19 mars	10h à 17h

DÉMANTÈLEMENT DES KIOSQUES *

Dimanche 19 février	17h à 22h
---------------------	-----------

* S.v.p. Veuillez consulter le document installation / démantèlement pour les détails importants

CONTACTS POUR LA DIRECTION DU SALON :

Catherine Lapointe - Directrice de salon – clapointe@mpltd.ca
Shawn Murphy – Assistant directeur de salon - smurphy@mpltd.ca
Moira Nordqvist - Directrice du marketing et des opérations – mnordqvist@mpltd.ca



PROMOTEUR DU SALON

Master Promotions Ltd

CP 565 • Saint John, NB • E2L3Z8

Sans frais : 1-888-454-7469 • Téléphone : (506) 658-0018 • Télécopieur : (506) 658-0750

Courriel : info@mpltd.ca • Site Web : www.mpltd.ca

Le personnel de Master Promotions Ltd. aura un bureau sur place et le personnel y sera disponible sur le plancher pendant le montage et le démontage.

BADGES DES EXPOSANTS

[VEUILLEZ CLIQUEZ ICI POUR L'INSCRIPTION DU PERSONNEL DE VOTRE KIOSQUE](#)

TARIFS D'EXPOSITION - FORFAITS D'EXPOSITION

Notre forfait tout inclus comprend :

- La draperie de mur arrière et latérale
- Le tapis d'allée
- Le nettoyage à pression
- Un rabais sur les laissez-passer visiteur à remettre à vos clients
- L'entreposage de conteneurs
- Le service de chariots élévateur pour le déchargement et chargement des marchandises (jusqu'à 5 000 lbs et à condition qu'aucun équipement de manutention spécial ne soit requis)
- **Revêtement de sol obligatoire dans tous les kiosques. Aux frais et à la responsabilité de l'exposant.**

FEUILLETS PUBLICITAIRES, BROCHURES ET PRODUITS DES EXPOSANTS

Tous les exposants seront autorisés à distribuer des brochures s'ils le souhaitent. Cependant, toutes les circulaires publicitaires doivent être distribuées uniquement à partir des kiosques et ne doivent pas être placées ou distribuées à l'extérieur des limites de votre site assigné. Le matériel publicitaire n'est pas autorisé à être distribué dans les stationnements ou dans la zone d'inscription de l'événement. Seuls les documents officiels relatifs à l'exposant peuvent être distribués.

SÉCURITÉ

Les exposants sont tenus d'avoir du personnel dans leur espace de kiosque pendant toutes les heures du salon et afin de minimiser les risques de vol, nous vous suggérons de surveiller votre matériel en tout temps, et ce, jusqu'au départ de tous les participants..

On rappelle aux exposants que la direction du salon n'assume aucune responsabilité en cas de pertes ou de vols; par conséquent, les exposants doivent prendre toutes les précautions nécessaires pour protéger leurs biens (assurances). Les agents de sécurité seront en service 24 heures sur 24, du début de l'installation jusqu'à la fin du démantèlement.

La direction du salon n'est pas responsable de la perte ou vol d'article ni les propriétaires du bâtiment.

STATIONNEMENT

Coût par jour : 10 \$ par voiture lorsque procuré d'avance.

[CLIQUER ICI POUR LE FORMULAIRE DE COMMANDE DES PASSES DE STATIONNEMENT](#)

Les stationnements P9 et P10 sont réservés aux exposants et ne sont pas accessibles au grand public.

Stationnement de camion et remorque

L'endroit exact du stationnement des véhicules sera déterminé par ExpoCité et pourrait varier en fonction des événements.

Il n'est pas possible de laisser un véhicule stationné aux quais de chargement pendant la durée de l'événement sans avoir obtenu l'autorisation préalable d'ExpoCité. Des frais pourraient s'appliquer.

Il est interdit de laisser une remorque stationnée dans le stationnement P10 (stationnement des exposants derrière le Centre de foires).

Camion ou remorque de 26' et moins - Tarif journalier - 30,00 \$

Camion et remorque de 27' et plus - Tarif journalier - 50,00 \$

Procédure pour les remorques : Afin d'assurer une circulation fluide aux alentours du Centre de foires, les remorques ne sont pas autorisées à stationner autour du bâtiment pendant les heures d'ouverture de l'événement.